



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2425

Plan d'actions "Lyon Ville hospitalière" 2022-2026

Mission égalité et hospitalité

Rapporteur : Mme TOMIC Sylvie

SEANCE DU 9 MARS 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 14 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 2 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 14 MARS 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme BRAIBANT THORAVAL), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2425 - PLAN D'ACTIONS "LYON VILLE HOSPITALIERE" 2022-2026 (MISSION ÉGALITÉ ET HOSPITALITÉ)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 février 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La politique d'hospitalité de la Ville de Lyon a pour objectif de faire de Lyon, une ville plus accueillante, solidaire et hospitalière, et d'affirmer l'importance d'un accueil digne prenant en compte les spécificités de la situation de migration.

Cet engagement s'est traduit en décembre 2020, par l'adhésion à l'Association nationale des villes et territoires accueillants (ANVITA) et par la création d'une délégation dédiée à l'hospitalité, politique dont la mise en œuvre a été rattachée en 2021, à la mission égalité, devenue mission égalité et hospitalité.

I- Contexte :

En 2020, un premier état des lieux des ressources et des besoins liés à l'accueil des personnes migrantes - réalisé en lien avec les associations œuvrant dans ce domaine et les services de la Ville concernés – avait permis de faire émerger un certain nombre d'enjeux et d'orientations stratégiques pour le territoire, positionnant la politique hospitalité de la Ville de Lyon autour de trois grandes ambitions :

- rendre possible l'accès à l'alimentation, à l'hygiène, à la santé, au logement - conditions de la dignité, du respect des libertés et droits fondamentaux des personnes – et faciliter l'insertion dans la société par l'éducation, l'apprentissage de la langue, l'emploi le sport, la culture et la participation à la vie citoyenne ;
- favoriser l'accès au(x) droit(s) et à l'information ;
- faire vivre une culture de l'hospitalité sur le territoire et soutenir les initiatives associatives et citoyennes.

Pour décliner ces orientations en plan d'actions opérationnel, une démarche transversale et participative a été lancée en mars 2022. Au cours de plusieurs ateliers de travail, elle a réuni différents services de la Ville (bibliothèques, mairies d'arrondissement, éducation, petite enfance, Lyon en Direct, santé, démocratie ouverte etc.), permettant de partager les enjeux, de rassembler et de donner à voir les dispositifs déjà existants, d'identifier les pistes d'amélioration et d'imaginer des solutions nouvelles afin de mieux répondre aux problématiques rencontrées, aux besoins et aux parcours des personnes concernées.

II- Propositions :

Le plan d'actions « Lyon, ville hospitalière » est issu de cette démarche. Organisé autour de sept grands enjeux, il rassemble 51 actions, mobilisant les leviers et les compétences de la Ville.

Plusieurs d'entre-elles relèvent de dispositifs déjà existants, qui ont fait leur preuve et qui sont à poursuivre, à adapter ou à renforcer. Une vingtaine d'actions nouvelles ont aussi été imaginées afin de mieux répondre aux besoins émergents ou insuffisamment couverts.

La mise en œuvre de ce plan se fera par les directions de la Ville en lien avec le tissu associatif, ainsi qu'avec les partenaires institutionnels – notamment l'Etat et la Métropole, tant le champ d'intervention autour de l'accueil des personnes migrantes est partagé à différents niveaux.

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Solidarités - Vie des aînés - Droits et égalités - Santé et prévention ;

DELIBERE

Le Conseil municipal prend acte de la présentation de ce plan d'actions hospitalité et vote en faveur de sa mise en œuvre.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET